



# Commune de La Tène

## INFO A LA POPULATION

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal a le plaisir de vous communiquer les informations suivantes :

### **Bureau du Conseil communal**

Le bureau du Conseil communal pour l'année 2023 est composé de la manière suivante :

- Président, Martin Eugster (ELT)
- Vice-présidente, Valérie Dubosson (Les Vert·e·s)
- Secrétaire, Yannick Butin (PLRT)
- Vice-secrétaire, Heinz Hoffmann (PLRT)
- Membre, Daniel Rotsch (PSLT)

### **Conseil général : une séance en décembre**

Le 15 décembre dernier, les membres du Conseil général se sont réunis et ont, entre autres, adopté le budget 2023. Ils ont aussi accepté une demande de crédit d'engagement de 500'000 francs pour l'assainissement de la toiture du collège de Wavre et pour la pose d'une installation photovoltaïque. Par ailleurs, la motion populaire « Réaménagement de la place jouxtant à l'est l'ancienne Maison de Commune de Thielle-Wavre » a été approuvée.

### **...et une séance en février**

La prochaine séance aura lieu le jeudi 23 février à 20h00 à l'Espace Perrier. Les documents seront publiés 3 semaines avant la séance sur notre site internet / rubrique Politique / Conseil général / Rapports et procès-verbaux.

### **Portes-ouvertes du collège des Tertres**

Après plusieurs mois de travaux, la rénovation du collège des Tertres est terminée et le moment est venu de célébrer l'achèvement de ce beau projet.

La population est conviée aux portes-ouvertes qui auront lieu le samedi 18 mars, de 10h00 à 12h00. Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

### **Fusion : Laténa en marche**

Le projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise se poursuit. Le nom, l'armoirie et le siège administratif (qui sera situé à Saint-Blaise) de la future commune sont désormais connus.

Plus d'informations sur le projet de fusion sont à découvrir sur le site [www.fusion-baslac.ch](http://www.fusion-baslac.ch)



# Camping de La Tène et salle l'Octogone

La gestion du camping et de la location de la salle l'Octogone sont reprises par le TCS depuis le début de l'année.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site [www.tcs.ch](http://www.tcs.ch) et y trouver les informations utiles en introduisant le mot-clé *La Tène* dans le moteur de recherche du site.

## Prix RNL Culture et Sport 2023

Les douze communes regroupées au sein de la Région Neuchâtel Littoral (RNL) lancent un appel à candidatures pour l'obtention du Prix Culture et Sport. Il est destiné à soutenir des projets culturels et sportifs à caractère intercommunal. Les candidatures doivent être déposées avant le 1<sup>er</sup> mars 2023.

Plus d'informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site internet.



## Horaire Bibliobus 2023

Le Bibliobus s'arrêtera les lundis 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 18 décembre, de 15h00 à 16h00 au collège de Wavre et de 16h10 à 16h45 à la poste de Thielle.

## Ateliers Né pour lire

La bibliothèque de La Tène a le plaisir de relancer les ateliers Né pour lire. Cette animation s'adresse aux jeunes enfants (de plus de 1 an et de moins de 4 ans) accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'un·e accompagnant·e. Venez partager un petit moment de lecture avec vos petit·e·s, la bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure !

Les prochaines séances de l'année 2023 auront lieu de 9h00 à 10h00 aux dates suivantes : vendredi 24 février, mardi 28 mars, vendredi 28 avril, mardi 23 mai, vendredi 23 juin, mardi 19 septembre, vendredi 20 octobre, mardi 21 novembre et mardi 19 décembre.

## Ludotène : ouverture mensuelle le samedi

Durant l'année 2023, La Ludotène (Fleur-de-Lys 7) propose une ouverture mensuelle le samedi de 10h00 à 12h00.

Les dates à venir sont les suivantes : 11 février, 11 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

## Taxe chiens 2023

Nous vous rappelons que les nouveaux propriétaires de chien(s) doivent s'annoncer spontanément au bureau communal et enregistrer leur animal par le biais du site [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch) ou de leur vétérinaire.

## En savoir plus sur l'actualité de La Tène ?

[www.commune-la-tene.ch](http://www.commune-la-tene.ch) /  /  / [commune.la-tene@ne.ch](mailto:commune.la-tene@ne.ch) / +41 32 886 65 00

Février 2023